



Secteur du Gardiennage

L'éventuel monopole au niveau du transport de fonds ne doit en aucun cas dégrader les conditions de travail !

Luxembourg, le 26 février 2021 – Bien que le rachat de la partie cash de la société G4S par Brink's Security ne s'annonçait pas imminent, elle a toutefois été conclue en toute discrétion en date du 15 février 2021. Pour éviter que cette éventuelle monopolisation des transports de fonds au Grand-Duché, le LCGB, porte-parole au niveau national dans le secteur du gardiennage, a rencontré le Conseil de la Concurrence le 25 février 2021.

En effet, à défaut d'une entreprise concurrentielle, Brink's Security pourrait imposer des tarifs aux clients, dont la majorité provient du secteur bancaire. Mais le LCGB met également en garde qu'en tant que seul prestataire des services de transport de fonds, Brink's Security ne devra en aucun cas procéder à une dégradation des conditions de travail de ses salariés, comme ceux-ci n'auraient plus le choix d'un autre employeur sur le marché.

En s'engageant pour une préservation des droits et acquis et un maintien des conditions de travail de tous les transporteurs de fonds, le LCGB lance un vif appel au Conseil de la Concurrence de considérer tous ces éléments au niveau de l'élaboration de son avis sur la nature présumée abusive de cette situation de monopole.

Contact : Paul GLOUCHITSKI, secrétaire syndical LCGB
Tél. : +352 49 94 24-230
GSM : +352 691 733023
E-mail : pglouchitski@lrgb.lu